

## SKIKDA

## Egouts à ciel ouvert !

**Le déversement à ciel ouvert des eaux usées est un fait récurrent dans la ville de Skikda. Plusieurs cités, et pas des moindres, en pâtissent.**

La cité des Oliviers subit cette «constante» depuis quelques semaines. Le ruissellement est visible sur les escaliers qui mènent à la cité d'El Kobia. «Ça fait près d'un mois que cela dure, nous dira un habitant apostrophé sur les lieux. Prendre cet accès est devenu dangereux du fait du risque de chutes, plus particulièrement pour les vieilles personnes».

L'odeur nauséabonde qui s'y dégage est insoutenable. De moindre envergure, mais tout aussi condamnable, le même phénomène est constaté dans la cité Espérance. Les accotements sont emplis d'eaux usées. A la cité des Frères-Saker, une mare d'eau stagnante depuis quelque temps jouxte un immeuble en face de la maison de jeunes.

Le fait est similaire dans plusieurs quartiers, et il ne sert à rien de les citer tous pour justifier nos propos. Il est dû, selon les explications données, à trois facteurs essentiels : le mauvais état des collecteurs d'assainissement, le raccordement anarchique des nouveaux projets, notamment ceux affectés aux particuliers, et la surpopulation dans les cités. «Les réseaux sont devenus obsolètes, ils ont été conçus pour

une population donnée. Malheureusement, à la faveur de la construction de nouvelles cités, on n'a pas pris la peine d'en réaliser d'autres, on a exploité ceux existants en dépit de la démographie galopante», selon les explications d'un connaisseur.

Les citoyens, dépourvus d'une structure organisée en l'absence d'associations qui les représentent, sont livrés à eux-mêmes. Ils déplorent rageusement cet état des lieux. L'Office national de l'assainissement, chargé depuis mars 2008 du volet assainissement dans la wilaya de Skikda, est constamment mis à l'index. Depuis, il a eu deux directeurs. L'actuel est originaire de Constantine et n'est pas encore officiellement installé.

Pour rappel également, c'est à l'issue d'une rencontre au cabinet du wali, que le transfert de cette mission, précédemment dévolue aux 38 APC de Skikda, a eu lieu en présence des autorités de la wilaya et des représentants des deux parties concernées.

Concernant la commune du chef-lieu, le transfert des activités a été accompagné de deux mesures importantes. La première concerne les moyens humains : 68 agents de curage, tous des contractuels de l'APC

de Skikda, ont intégré le personnel de l'office. Parmi eux, aucun cadre ni responsable, «ce sont tous des contractuels pas du tout formés dans le domaine. En dépit de cela, ils déploient des efforts certains dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions», selon notre source qui a requis l'anonymat.

Outre cela, c'est le nombre qui pose problème. La répartition s'est faite de la manière suivante : 51 agents de curage ont été affectés aux 4 zones de la ville, 16 à la station balnéaire de Larbi Ben M'hidi, 14 à la zone basse, 9 à la zone haute, 8 à Stora et 4 à la galerie Mouadher (près de l'îlot des Chèvres). Le restant du nombre, soit 17 personnes, assure le gardiennage des stations de relevage au nombre de 4, la marinelle (en-dessous du boulevard), Stora, Merdj Eddib et 700-Logements.

Cette lacune a fait que «nous sommes devenus les pompiers de la ville, alors que la gestion des réseaux suppose d'assurer la pérennité des ouvrages par des opérations de conservation, l'entretien courant de ces mêmes réseaux et des organes mécaniques par des interventions de nettoyage et de maintenance, et l'exploitation par la régulation des débits», nous explique notre interlocuteur.

La seconde : les moyens matériels. L'ONA a été dotée d'un

hydrocureur, d'une aspiratrice, de deux camions K66, de deux tracteurs et d'une hydrocureuse tractable. Un matériel en constante dégradation, de l'avis de quelques personnes qui l'exploitent. «Il n'est bon que pour la réforme, d'ailleurs il y a quelques jours, on a acquis des pièces de rechange pour réparer quelques engins. La précédente APC nous a légués un matériel défectueux ne permettant pas de satisfaire les exigences du terrain». Il n'en demeure pas que l'ONA doit s'imposer et prendre en charge ces déficits, en collaboration avec les autorités de Skikda, en vue de garantir la salubrité publique. En premier lieu, il est nécessaire qu'elle soit informée des réseaux d'assainissement dans le but de faire leur reconnaissance et bien identifier les problèmes récurrents. Son statut d'Epic, Entreprise publique à caractère industriel et commercial, lui exige une certaine autonomie dans la prise de décisions qui engage son avenir. D'ailleurs, dans quelques jours, elle sera délocalisée de son siège, sis à la petite zone industrielle, au profit de l'entreprise portuaire de Skikda qui compte étendre les activités du port sec. L'ONA sera une SDF et, parallèlement, les citoyens humeront les odeurs néfastes des eaux usées dans leurs quartiers respectifs.

Zaïd Zoheir

## SECTEUR DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS À ORAN

## Plus de 2 200 artisans ont remis leur carte d'adhésion

**Pour beaucoup d'artisans, la qualification juridique des projets de construction de bâtiments lors de la passation des marchés soulève un sérieux problème.**

La pénurie de marchés auxquels la loi autorise aux artisans à postuler a poussé, ces dix dernières années, près de 2 212 artisans installés à Oran et à Aïn-Témouchent à mettre la clé sous le paillason. Selon un diagnostic élaboré par la Chambre régionale de l'artisanat et des métiers regroupant les deux wilayas, Oran et Aïn-Témouchent, la majorité des personnes qui ont remis leur carte d'adhésion afin de cesser leurs activités ou de continuer de travailler dans la clandestinité ?uvraient tous dans des domaines liés à la construction de bâtiments (maçonnerie, menuiserie, ferronnerie, peinture de bâtiment...). Ils ont réagi ainsi, essentiellement, pour des raisons liées à la pénurie des marchés de travail, du fait que le montant évalué pour la quasi-totalité des projets appelés à soumission dépasse le seuil de 800 millions de centimes, ce qui les prive du droit à postuler. Cette rude situation a amené une grande partie de ces professionnels à se sentir marginalisés, voire écartés de la concurrence.

Dans ce contexte, le directeur de la chambre en question, M. Belaidouni Sid-Ahmed, nous a précisé que «même si la carte d'artisan vaut, au vu de la loi, le registre du commerce, cela ne permet pas à son titulaire de postuler aux offres d'appel», ajoutant que «si seulement chaque projet appelé à la soumission était réparti sur plusieurs sous-

projets, la situation aurait pu prendre sans doute une autre tournure». Toutefois, d'autres difficultés tourmentent ces porteurs de projets, à l'exemple des charges fiscales imposées par les services des impôts, qui constitue l'un des plus lourds fardeaux, en plus des frais de cotisation exigés par la Casnos.

Afin de soutenir les efforts de ces artisans, la Chambre de l'artisanat et des métiers en collaboration avec le groupe allemand GTZ a mis à la disposition de cette catégorie de personnes certains de ses locaux aménagés pour abriter des réunions-débats entre professionnels avec l'appui d'une conseillère allemande. Ces réunions ont pour objectif de

promouvoir les actions à vocation de synergie entre professionnels du même secteur.

D'autre part, la même chambre met à la disposition des porteurs de projets un expert formé par le Bureau international du travail (BIT), chargé de leur porter assistance en matière d'évaluation, de faisabilité des projets et de formation en gestion des entreprises.

Même si cette mesure a donné, selon le directeur de la chambre, de bons résultats, le nombre des personnes inscrites sur la liste des artisans reste minime et nécessite davantage l'engagement de l'ensemble des parties concernées.

Ben Aziz

## Une semaine d'information sur le centre d'instruction de la division blindée de Sidi-Bel-Abbès

**Une semaine d'information est organisée par le 8<sup>e</sup> Centre d'instruction de la division blindée de Sidi-Bel-Abbès au niveau du Centre territorial d'information de la 2<sup>e</sup> Région militaire (Oran, ex-place d'Armes).**

Ces journées d'information se poursuivront jusqu'au 15 du mois en cours. La cérémonie d'ouverture de ces journées a été annoncée par le directeur régional de la communication et de l'orientation. Au cours d'une cérémonie tenue à l'occasion, le directeur du Centre d'instruction de Sidi-Bel-Abbès, le lieutenant-colonel Adel Chérif, a rappelé les principales

missions de l'école, donnant également un aperçu historique sur l'établissement.

Pour information, ce centre se situe dans la périphérie sud de la ville de Sidi-Bel-Abbès, il a été créé au début de l'année 1991. Il est chargé de la formation des HDT et HDT gradés, contractuels et réserves, dans différentes spécialités relatives au corps du

blindé, à savoir la manipulation des engins blindés, l'artillerie, le transport, le matériel...

Ce centre est également équipé de simulateur de pilotage de chars, mis à la disposition des élèves HDT et HDT gradés, lors de la période de stage, dans le but de perfectionner leurs aptitudes et rationaliser les dépenses. Les visiteurs auront ainsi la possibilité de prendre contact avec les différents responsables de cette école.

B. A.

MASCARA  
Du rififi à l'APW

La session de l'APW, qui s'est tenue mardi passé, était consacrée au bilan des activités générales de la wilaya pour l'année 2008. Le deuxième point inscrit à l'ordre du jour portait sur les recommandations de l'APW pour l'année en cours. C'est le sujet qui fâche, nous dira un élu RND, considérant, à l'instar d'autres de ses pairs, que cela s'apparente à de la provocation. Représentant la formation politique d'Ahmed Ouyahia qui compte 10 sièges au sein de l'assemblée, il considère que le RND se trouve lésé dans l'attribution des présidences de commissions. Alors que les travaux de la session étaient sur le point de commencer, des élus RND, FNA, PT et FLN se concertaient à l'extérieur pour la démarche à adopter. Les frondeurs faisaient circuler une pétition, portant 15 signatures, dans laquelle ils dénoncent le comportement du P/APW. Avant l'ouverture de la session, les hostilités étaient déjà ouvertes entre un élu du FNA et le président de l'APN. Sur quoi débouchera cette situation? Attendons pour voir. Lorsqu'il prit la parole, le wali de Mascara a appelé à plus de sagesse et de sérénité, car le temps est précieux, dira-t-il.

M. Meddeber

## 4 morts et 1 blessé dans un accident de la circulation

Nous avons appris de source bien informée qu'un tragique accident de la circulation avait eu lieu dans la matinée de mardi, sur la RN6, entre Oued Taria (Mascara) et Sidi Boubekeur dans la wilaya de Saïda. Le bilan est lourd : 4 morts et 1 blessé grave évacué à l'hôpital de Saïda. Les victimes étaient à bord d'un véhicule de type 305 qui est entré en collision avec un camion porteur.

M. M.

SOUK-AHRAS  
Une rixe tourne au meurtre

Un crime a été perpétré, hier en fin de journée, à la cité Illaouia, à quelques encablures de l'école primaire Abou-Hamed El-Ghazali au chef-lieu de la wilaya de Souk-Ahras. Le drame s'est déroulé, selon des témoins oculaires, aux environs de 17h30. Lors d'une violente altercation entre deux jeunes la vingtaine non consommée, un jeune âgé de 19 ans aurait été mortellement poignardé au dos par l'un des deux antagonistes lorsqu'il a voulu les séparer. Selon nos sources, la victime succombera à ses blessures juste après son évacuation aux urgences de l'hôpital régional de Souk-Ahras. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de ce drame.

Barour Yacine